

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

-----  
**Séance du 26 octobre 2007  
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)  
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)  
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel  
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)  
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)  
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain  
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max  
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)  
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**AMBARES ET LAGRAVE - ZAC CENTRE VILLE - avenant n°1 au compromis de vente de biens communaux de la ville d'Ambarès à la CUB - autorisation - décision**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 12 juillet 2004, le Conseil de Communauté a approuvé l'acquisition de propriétés communales nécessaires à la réalisation de la ZAC centre-ville.

Ces biens communaux sont constitués de terrains, garages, ateliers municipaux et de locaux scolaires. La CUB s'est alors rendue propriétaire des terrains libres de toute occupation. Un compromis de vente a été signé entre la CUB et la Commune en date du 14 octobre 2004 afin de fixer les conditions de libération et d'acquisition des parcelles occupées par les ateliers municipaux et les locaux scolaires.

Ce compromis précisait que dès l'instant qu'un nouveau groupe scolaire serait construit sur la commune, les locaux scolaires actuels pourront être désaffectés, déclassés, démolis et le terrain d'assiette cédé à la Communauté.

Ce document prévoyait également le versement d'une avance sur le prix de la cession dudit terrain à la Communauté Urbaine de Bordeaux d'un montant de 510 000€ mais stipulait que la commune devait construire un nouveau groupe scolaire et désaffecter l'ancien établissement au plus tard le 31 décembre 2007.

Par courrier en date du 25 juin 2007, la Ville d'Ambarès et Lagrave a sollicité de notre établissement le report de ses obligations jusqu'au 31 décembre 2010.

En effet, si un nouveau groupe scolaire a bien été construit et ouvert à la rentrée 2006, il s'est révélé insuffisant pour accueillir l'ensemble des élèves de l'école située sur les terrains à acquérir par la CUB. Les évolutions des effectifs scolaires sur la commune ont révélé la nécessité de construire un second groupe scolaire, ce dont la commune s'acquittera pour le 31 décembre 2010 au plus tard.

La désaffectation et le déclassement de l'ancien groupe scolaire ne pourront donc intervenir qu'à cette date ; date également à laquelle la régularisation de l'acte authentique pourra être opéré.

Il en résulte par voie de conséquence la prorogation concomitante de la durée de l'avance consentie par notre Etablissement dont le terme est donc porté au 31 décembre 2010.

En conséquence, et si tel est votre avis, il vous est demandé Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

**AUTORISER** Monsieur le Président :

- à signer l'acte authentique correspondant à l'acquisition prévue,
- à signer l'avenant au compromis de vente avec la Ville d'Ambarès reportant ses obligations au 31 décembre 2010.
- et à signer tout document y relatif.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 NOVEMBRE 2007</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2007</b></p>
---

M. SERGE LAMAISSON